

**ACTU' ARC MOSELLAN**  
Collecte des déchets  
Les évolutions en 2023

## RÉDUIRE mes déchets PRÉSERVER l'environnement

### JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Comme jusqu'à présent,  
les déchets devront être sortis la veille au soir  
à partir de 19 h et les bacs rentrés sur domaine privé  
aussi vite que possible après la collecte.

#### Lundi

ABONCOURT  
BUDING  
BUDLING  
ELZANGE  
HOMBOURG-  
BUDANGE  
KEMPLICH  
KLANG  
KOENIGSMACKER  
MONNEREN  
OUDRENNE  
VECKRING

#### Mardi

GUÉNANGE

#### Mercredi

BETTELAINVILLE  
DISTROFF  
METZERESCHE  
METZERVISSE  
STUCKANGE  
VALMESTROFF

#### Jeudi

BERTRANGE  
INGLANGE  
KEDANGE-SUR-  
CANNER  
MALLING  
RURANGE-LÈS-  
THIONVILLE

#### Vendredi

BOUSSE  
LUTTANGE  
VOLSTROFF

NOUVEAU EN 2023

Ordures  
MÉNAGÈRES  
et RECYCLABLES :  
**1 jour**  
de collecte UNIQUE  
toutes les semaines.

### COMMENT SONT COLLECTÉES LES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les ordures ménagères et recyclables seront collectées chaque semaine.

Par conséquent, les jours de collecte peuvent changer sur votre commune. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les ordures ménagères et les emballages recyclables seront collectés le même jour. Les communes et secteurs concernés seront communiqués prochainement sur le site Internet [www.arcmosellan.fr](http://www.arcmosellan.fr)

Dans l'objectif d'optimiser les coûts de cette nouvelle organisation, certaines communes et certains secteurs seront dorénavant collectés en camions dits « bi compartimentés ».

Les ordures ménagères et les emballages recyclables seront collectés en même temps dans le

même camion mais ce dernier disposera de deux compartiments totalement dissociés et indépendants l'un de l'autre.

Aussi, ne soyez pas surpris de voir les agents de collecte prendre en même temps votre bac et vos sacs de tri et les déverser dans le même camion.

Les déchets ne seront **aucunement mélangés** et votre geste de tri gardera bien entendu une importance capitale pour le bon fonctionnement du service, pour la préservation de l'environnement et pour maîtriser l'évolution des coûts du service.

### EN RÉSUMÉ

En fonction de votre commune ou de votre secteur géographique, deux types de camions assureront la collecte de vos ordures ménagères et recyclables : les camions traditionnels (comme actuellement) et les camions bi-compartimentés.



Un seul  
camion  
mais  
plusieurs  
destinations

### ATTENTION

comptabilisation des  
levées dès le début  
d'année 2023 pour  
le calcul de votre  
TEOMI 2024.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN  
Pour répondre à vos questions :  
PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN  
Tél. : 03 82 83 21 57  
Mail : [dechets@arcmosellan.fr](mailto:dechets@arcmosellan.fr)  
[www.arcmosellan.fr](http://www.arcmosellan.fr)